

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil Régional,
délégué aux transports et aux communications
Conseiller municipal d'Antibes
Antenne régionale des Alpes-Maritimes
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04/93/72/44/06
Fax : 04/93/72/44/11

Nice, le 21 juillet 2009

Monsieur Christian ESTROSI

*Ministre auprès de la ministre de l'industrie et de
l'emploi
Chargé de l'industrie
139, rue de Bercy
75012 PARIS*

Objet : Entreprise STP Cannes La Bocca
Nref : GP/NC/MV 09-779

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous alerter sur la situation de l'entreprise STP de Cannes La Bocca dans les Alpes-Maritimes

Anciennement CLBI, cette entreprise est une des dernières en France à rénover et moderniser les rames de train, de métro, de tramway, près de deux cent travailleurs y sont salariés.

Cette entreprise a été la proie de « patrons - voyous » avant d'être reprise avec un plan social par Monsieur Provost qui en était cadre. Celui-ci n'a pu relever la société qui se retrouve de nouveau en liquidation judiciaire avec deux repreneurs : Ansaldo Breda, entreprise italienne qui était mandataire dans le contrat RATP, et la Sté Lancaster, groupe français. Celui-ci a effectué une proposition plus favorable pour les salariés avec vingt emplois préservés de plus. Par ailleurs, il est notoire que sa situation financière est meilleure que celle d'Ansaldo Breda.

De fait, le tribunal a opté pour la Sté Lancaster qui s'est renforcée avec des cadres d'Alstom et de la SNCF.

Malheureusement, madame la procureur de la République a fait appel de cette décision !

Aujourd'hui, l'entreprise est proche de la liquidation pure et simple.

Je souhaite aussi attirer votre attention sur le rôle du liquidateur qui doit, il me semble, rester neutre.

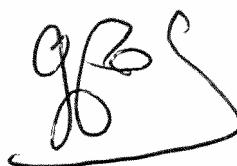
Je vous sollicite essentiellement pour que vous interveniez au nom du gouvernement qui doit prendre en compte la survie de cette entreprise au carnet de commandes rempli, avec des travailleurs dont le savoir faire est reconnu. Ici, pas de bonbonnes de gaz, pas de discussion sur les primes de départ mais une vraie mobilisation pour conserver une des dernières entreprises industrielles du département et cent soixante emplois qualifiés.

Il y a quelques semaines j'avais alerté monsieur Philippe Devedjian, ministre de la relance, et monsieur Pierre Mongin, PDG de la RATP. Leur réponse n'est pas à la hauteur des inquiétudes du personnel et des sous-traitants. Avec votre nomination au ministère chargé de l'Industrie, une nouvelle prise en compte me semble accessible.

Monsieur le Ministre, je ne partage pas vos convictions politiques mais nous sommes chacun à notre façon, partie prenante du développement de notre département.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier et je reste à votre disposition pour ce dossier important et urgent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments respectueux.



Gérard PIEL